Déclaration de J. Borrell, J.-C. Juncker et J. M. Barroso à l'occasion des résultats du référendum en France (Bruxelles, 29 mai 2005)

Légende: Le soir du 29 mai 2005, suite à l'annonce du résultat négatif du référendum organisé le jour même en France sur la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe, Josep Borrell Fontelles, président du Parlement européen, Jean-Claude Juncker, Premier ministre luxembourgeois et président en exercice du Conseil de l'Union européenne et José Manuel Durão Barroso, président de la Commission européenne, font à Bruxelles une déclaration conjointe dans laquelle ils soulignent la nécessité pour les autorités nationales et européennes de réfléchir, le moment venu, aux résultats de l'ensemble des processus de ratification dans les pays de l'Union européenne.

Source: RAPID. The Press and Communication Service of the European Commission. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Commission européenne, [08.06.2005]. IP/05/627. Disponible sur http://www.europa.eu.int/rapid/.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2013

URL:
http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_j_borrell_j_c_juncker_et_j_m_barroso_a_l_occasion_des_resultats_du_referendum_en_france_bruxelles_29_mai_2005-fr-aafa8a5e-8afd-47cf-b7f2-a567ce0af8c7.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Déclaration du Président du Parlement européen Josep Borrell Fontelles, du Président du Conseil européen Jean-Claude Juncker et du Président de la Commission européenne José Manuel Barroso à l'occasion des résultats du référendum en France sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe (Bruxelles, 29 mai 2005)

"Les électeurs français ont choisi aujourd'hui dimanche 29 mai de dire non à la ratification du Traité constitutionnel. Nous en prenons acte.

Nous regrettons ce choix venant de la part d'un Etat membre qui est depuis 50 ans l'un des moteurs essentiels de la construction de notre avenir commun.

Nous respectons entièrement l'expression du suffrage démocratique qui s'est manifesté à l'issue d'un débat intense. Le résultat du referendum français mérite une analyse approfondie, en premier lieu de la part des autorités françaises. Il faudra leur en donner le temps nécessaire. Les institutions européennes devront également, pour leur part, réfléchir, le moment venu, sur les résultats de l'ensemble des processus de ratification.

Il faut rappeler par ailleurs que neuf Etats membres représentant presque la moitié (49 %) de la population européenne ont déjà ratifié le traité constitutionnel, y compris dans un cas par le biais d'un referendum largement positif, et que la majorité des Etats membres n'a pas encore eu l'occasion de mener à son terme le processus de ratification.

La teneur du débat en France et le résultat du referendum renforcent, par ailleurs, notre conviction que les responsables politiques nationaux et européens doivent faire davantage pour expliquer la vraie dimension des enjeux et la nature des solutions que seule l'Europe peut apporter. Nous continuons à croire qu'une réponse au niveau européen reste la meilleure et la plus efficace dans un contexte de mondialisation accélérée.

Nous devons nous interroger sur le rôle de chacun d'entre nous - gouvernements nationaux, institutions européennes, partis politiques, partenaires sociaux, société civile - pour contribuer à une meilleure compréhension de ce projet qui ne peut pas avoir de légitimité propre sans être à l'écoute des citoyens.

La construction européenne est par nature complexe. L'Europe a déjà connu des moments difficiles et elle a su à chaque fois en sortir renforcée, meilleure qu'avant, prête à faire face aux défis et aux responsabilités qui sont les siens. Aujourd'hui, l'Europe continue et les institutions fonctionnent pleinement. Nous sommes conscients des difficultés mais nous avons confiance que de nouveau nous trouverons les moyens de faire progresser l'Union Européenne. Nous sommes déterminés ensemble à y contribuer."